



Tournoi de Basket-ball

Enseignement fondamental

Mercredi 15 mars 2023

Lieu : Complexe Sportif de Berchem-Sainte-Agathe

Rue des Châlets, 1

1082 Berchem-Sainte-Agathe

GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Equipes inscrites :

	<i>Pupilles</i> - (13-14)
Filles	1 équipe : ICRL (<i>Pas de rencontre</i>)
Garçons	3 équipes : ECCW – ICRL – NDRG

Arbitrage :

- Jean-Bedel REBOUKA.

Modalités :

- Une équipe se compose de 5 joueur(euse)s et de maximum 7 remplaçant(e)s.
- La mixité est permise. L'équipe concourt alors dans le championnat masculin.
- Le surclassement est autorisé.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- **Afin de vérifier la régularité des élèves présents, chaque joueur(euse) devra présenter sa carte d'identité avant le début de son 1^{er} match, condition sine qua non pour que l'équipe soit classée et reçoive, le cas échéant, des médailles.**
- Hauteur du panneau adaptée aux pupilles.
- Chaque école se munit de 2 ballons en bon état. Ballon utilisé : n°5.
- Les maillots des joueurs doivent être numérotés.
- **Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle.**
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Déroulement des rencontres :

- Les rencontres se jouent sans arrêt de chrono.
- Changements autorisés à chaque coup de sifflet de l'arbitre.
- **Si 2x8' ou 1x10' ou 2x12' : exclusion du joueur après 3 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 5 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 6^e à 2 lancers.**
- **Un temps mort par mi-temps est autorisé.**
- Si 2x15' : exclusion du joueur après 4 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 6 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 7^e à 2 lancers. Un temps mort par équipe est autorisé.
- Si 2x20' : exclusion du joueur à la 5^e faute personnelle. Lorsque l'équipe comptabilise 7 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 8^e, à 2 lancers.
- Points : victoire = 2 points ; nul = 1 point ; défaite = 0 point ; forfait = (0-20).

Complexe Sportif de Berchem-Sainte-Agathe

Rue des Châlets, 1
1082 Berchem-Sainte-Agathe
GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Garçons

(2 x 12')

ECCW

Ecole des Sacrés-Cœurs, Waterloo

CRAPS Sébastien

ICRL

Institut Christ-Roi, Laeken

MICHEL Nicolas

NDRG

Ecole Notre-Dame, Rhode-Saint-Genèse

BAUWENS Patrick

Horaires

! La salle est à notre disposition de 13h00 à 15h00. Merci d'être à l'heure !

12 h 45	Accueil et remise des documents A et CI
13 h 00	Echauffement
13 h 15	ICRL – NDRG
13 h 50	ECCW – Perdants
14 h 25	ECCW –Vainqueurs
14 h 55	Fin des rencontres

Remise des médailles d'or.